

Panorama : le monde en bref

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 20

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Miss France sauve un couple de retraités

Comme quoi la télévision a aussi de bons côtés. Si Jeanne et Yves Hervéou n'avaient pas fait une entorse à leurs habitudes, ils seraient sans doute morts à l'heure qu'il est. Mais plutôt que de se coucher tôt comme d'accoutumée, ce couple de retraités bretons a suivi jusqu'au bout l'élection de Miss France qui s'est d'ailleurs conclue par le couronnement de Miss Bretagne. Ils étaient ainsi parfaitement réveillés lorsqu'un incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée de leur domicile. Nos deux téléspectateurs ont ainsi pu fêter Noël en pleine santé.

Une mère dénonce: «Ma fille est une bombe»

Branle-bas de combat dans un aéroport russe. A la suite d'un appel anonyme, un vol pour le Maroc est annulé. A écouter le corbeau, une terroriste s'est glissée parmi les passagers. Mais la police ne découvre rien. Elle remonte alors à l'origine du coup de fil et découvre le pot aux roses. C'est une mère de famille de 56 ans qui l'a donné, faisant passer sa fille pour une bombe afin d'empêcher son mariage avec un jeune Marocain. Au final, le mariage a quand même eu lieu et l'auteur du téléphone anonyme devra, elle, répondre de terrorisme téléphonique.

Retraite La Bolivie nage à contre-courant

Le Parlement bolivien ne fait rien comme les autres. A l'heure où la plupart des pays européens allongent la durée de vie professionnelle, les députés ont adopté une nouvelle loi qui abaisse l'âge de la retraite de 65 à 58 ans. Par ailleurs, la gestion de la caisse de pension sera confiée à un organisme public alors qu'elle dépendait jusqu'à maintenant de deux sociétés privées. Dans ce pays dirigé par les socialistes, l'apport patronal augmentera de 3%, celui des employés de 0,5% et une contribution spéciale sera demandée aux habitants qui gagnent plus de 1800 fr., soit 13 fois le salaire minimal. Les analystes sont évidemment assez sceptiques. Cela dit, il convient de préciser aussi que l'espérance de vie est beaucoup plus basse qu'en Europe puisqu'elle n'est que de 66 ans en moyenne.



DR

Un million de francs

C'est le prix atteint par une gouache d'Hergé pour une couverture de l'album de *Tintin en Amérique*, de 1932.

Des envies de sexe à tous les âges

Les pulsions sexuelles ne disparaissent pas avec l'âge. Des chercheurs australiens ont découvert que les hommes âgés entre 75 et 95 ans ont toujours autant

envie d'avoir des rapports. Ce qui les dissuade de passer à l'acte? La peur des maladies et le manque d'opportunités. On s'en serait un peu douté.

Meurtrier pour des crottes de chien

D'accord, c'est agaçant. Mais fallait-il pour autant tuer un voisin d'une balle dans le cœur? Un Belge de 72 ans a dû juger que oui. Cet ancien légionnaire a supprimé sans autre forme de procès le locataire d'à côté qui laissait trop souvent ses chiens faire leurs déjections devant l'immeuble. L'irascible personnage a été condamné à dix-huit ans de prison.